CDOS
MAYENNE

PROJET ASSOCIATIF

Cap sur le sport mayennais de demain : orientations 2025-2028

BOUGEONS ENSEMBLE
en Mayenne

CDOS 53
Maison des Sports
109 bis avenue Pierre de Coubertin
53000 LAVAL
02 43 67 10 30
mayenne@franceolympique.com

Le CDOS 53, c'est :

- Une association **Loi 1901** créée le **10 avril 1981**.
- Qui compte **56 adhérents** représentant près de **1 000 clubs**, et **103 751 licenciés** (chiffres ministère des sports 2024).
- Administrée par un **Conseil d'administration de 17 bénévoles**.
- Gérée par une équipe de **10 salariés**, 6,5 équivalents temps plein.
- Qui intervient dans les domaines du **sport et des politiques publiques**, du **sport santé bien-être**, du **sport et professionnalisation** et du **sport éducation et citoyenneté**.
- Habilitée **Maison Sport Santé**.
- Labellisée **Guid'Asso Généraliste**.

Les administrateurs et les salariés du CDOS 53 partagent les valeurs suivantes :

- **Respect et écoute**

 Nous valorisons la considération mutuelle, l'écoute active et la tolérance. Chaque voix compte, et chacun doit pouvoir s'exprimer librement dans le respect des autres et de leurs missions.

- **Esprit d'équipe et solidarité**

 Nous construisons la confiance et la cohésion au sein de nos équipes. Partage, soutien et reconnaissance des compétences permettent de travailler efficacement ensemble et d'atteindre nos objectifs communs.

- **Efficacité et adaptabilité**

 Nous nous organisons pour être rigoureux et réactifs dans nos projets, tout en restant flexibles face aux imprévus. La clarté des rôles et la motivation collective nous permettent de réussir et de progresser ensemble.

- **Engagement et responsabilité**

 Nous œuvrons pour le bien commun et le rayonnement du sport en Mayenne. Cela inclut un engagement citoyen, social et environnemental, ainsi que le respect de l'équilibre entre vie professionnelle et personnelle.

Le diagnostic stratégique et les perspectives du CDOS 53

- **Forces**
 - Une santé financière stable et une gouvernance partagée, favorisant la cohésion et l'efficacité dans la conduite des actions.
 - Une diversité d'actions menées par le CDOS, reconnues et valorisées par le Conseil départemental et les services de l'État.
 - Un dynamisme sportif affirmé en Mayenne.
 - Un conseil d'administration soutenu par une équipe salariée et une direction engagées.
- **Faiblesses**
 - Une dépendance financière notable vis-à-vis des subventions et plus particulièrement du Conseil départemental.
 - L'absence de grille tarifaire structurée pour les services et prestations.
 - Des outils numériques communs encore insuffisamment fiables et sécurisés, et une maîtrise partagée perfectible de l'outil collaboratif Teams.
- **Opportunités**
 - Les Assises du sport en Mayenne et la création annoncée du consortium sport-santé offrent des perspectives de partenariats et de projets innovants.
 - La reconnaissance du professionnalisme du CDOS par les acteurs institutionnels renforce sa légitimité.
 - La feuille de route nationale, le projet olympique régional, ainsi que les Jeux de 2028 et 2030 constituent des leviers pour développer de nouvelles initiatives et actions structurantes.
- **Menaces**
 - La tentation de vouloir répondre à toutes les sollicitations, qui peut disperser les efforts.
 - La diminution possible des aides financières et la concurrence du secteur privé marchand.
 - L'incertitude autour du financement et de la place du sport dans les politiques publiques à l'issue des échéances électorales.
 - La nécessité de consolider les partenariats sport-santé avec les collectivités pour maintenir leur impact.

Le projet associatif du CDOS 53 s'inscrit dans le cadre de la **feuille de route du CNOSF** pour l'Olympiade 2025-2028 et le **Plan Olympique et Sportif Territorial des Pays de la Loire** pour **un Mouvement Olympique et Sportif FORT UTILE et MODERNE.**

La feuille de route du CNOSF

La feuille de route de l'olympiade 2025-2029 élaborée par le CNOSF à destination de ses organes déconcentrée les CROS, CDOS et CTOS, s'articule autour de l'ambition suivante :

- Un réseau uni qui ne fait qu'un avec le CNOSF.
- Un réseau capable de déployer le programme du CNOSF sur tout le territoire en soutien des instances fédérales et des clubs.
- Un réseau utile et moderne au bénéfice de ses membres, du CNOSF et d'une grande nation sportive.

Elle se caractérise par :

- 5 actions phares à mener par le CROS, CDOS et CTOS à l'échelle territoriale, en déclinaison d'actions nationales, dans l'objectif de rendre le Mouvement Olympique et Sportif plus fort (SOP, Journée Olympique, Fête du Sport, Journée Internationale du Bénévolat et du Volontariat et les plaidoyers).
- Des actions mises en œuvre par le CROS, CDOS et CTOS dans une logique de transformation et de fortification de leur modèle économique, dans le respect de leur projet associatif, dans l'objectif d'un Mouvement Olympique et Sportif Territorial plus utile et plus moderne.

Les actions doivent viser à :

- Transmettre et faire rayonner les valeurs du sport et de l'olympisme auprès de la jeunesse.
- Porter la voix du CNOSF dans les territoires.
- Promouvoir le développement de la pratique sportive fédérée.
- Accompagner ses membre, ligues et comités dans toutes leurs diversités.
- Porter des initiatives concrètes en matière de transformation du modèle économique.
- Renforcer l'accompagnement dans la lutte contre toutes formes de violences dans le sport.
- Accompagner les politiques sportives locales.
- Accompagner les évolutions sociétales.
- Eclairer les réflexions des acteurs en matière d'innovation, d'évolution des pratiques et d'attentes de la nouvelle génération.
- Agir en faveur de la féminisation des métiers du sport.
- Encourager l'inclusion sociale par le sport.

Le Plan Olympique et Sportif Territorial (POST)

Le POST, élaboré par le CROS et les CDOS des Pays de la Loire, s'inscrit dans la continuité de la feuille de route nationale définie par le CNOSF pour ses structures déconcentrées.

Il vise à coconstruire une action globale cohérente pour répondre aux enjeux locaux tout en contribuant à la dynamique nationale. Il permet notamment de déployer à l'échelle régionale les temps forts du Mouvement Olympique et Sportif, tout en intégrant des initiatives répondant aux spécificités régionales.

Pour élaborer leur POST, le CROS et les CDOS des Pays de la Loire affirment leur engagement à travailler en synergie autour d'une trajectoire partagée afin de garantir une mise en œuvre harmonisée tout au long de l'olympiade.

- Les actions collectives :
- Accompagner la vie associative.
- Développer le sport santé.
- Déployer le programme Dirigeants de demain.
- Lutter contre toutes les formes de violences, incivilités, discriminations et sexisme.

5 orientations pour l'Olympiade 2025 - 2028

Orientation n°1

Consolider une gouvernance sportive représentative.

Orientation n°2

Soutenir et moderniser la vie associative sportive.

Orientation n°3

Valoriser le rôle éducatif, citoyen et inclusif du sport sur le territoire.

Orientation n°4

Développer le sport santé pour tous avec les comités et clubs sportifs.

Orientation n°5

Renforcer la performance, la visibilité et la stratégie globale du CDOS 53.

Orientation n°1 – Consolider une gouvernance sportive représentative.

Le CDOS agit pour renforcer la représentation et l'influence du mouvement sportif en Mayenne, promouvoir l'inclusion des jeunes dans les instances, rapprocher le sport des entreprises et des collectivités, et soutenir la place du sport dans les politiques publiques afin de contribuer à un développement durable et structurant du sport sur le territoire.

Les actions

1. **Représentation** du mouvement sportif (Conseil départemental. Services de l'Etat, adhérents, Mouvement Olympique et Sportif, Agence attractivité, Fondation du sport en Mayenne ...).
2. Déclinaison des **dispositifs et programme du CNOSF** sur le territoire : plaidoyers, dirigeants de demain.
3. Participation active aux **Assises du sport en Mayenne**.
4. Organisation de temps de formation et d'information lors de **soirées thématiques**.
5. **Communication** vers les comités et clubs sportifs.
6. Réflexion sur la **maison des sports départementale**.

Les objectifs

- Renforcer la représentation du mouvement sportif sur le territoire.
- Promouvoir l'inclusion des jeunes dans les instances sportives.
- Soutenir la place du sport dans les politiques publiques.
- Former, informer et communiquer auprès des acteurs sportifs.
- Optimiser les infrastructures et ressources du mouvement sportif départemental

Les modalités de mise en œuvre

- Réponse positive à toutes les invitations des partenaires et participation active.
- Rencontre avec nos adhérents : participation aux AG, aux grandes organisations, lors d'un séminaire annuel.
- Communication au fil de l'eau, favoriser la mise en place de projets départementaux.
- Être membre du Comité Technique de la Fondation du Sport, participer à la mise en place et au suivi du projet.
- Elaboration d'un calendrier annuel de formation et/ou d'information en direction des dirigeants. Recherche de co-construction avec des partenaires en fonction des thématiques (sur le modèle initié en 2025 sur la lutte contre les VSS).
- Refonte du site internet.
- Edition de la newsletter mensuelle.
- Habillage de la voiture du CDOS 53.
- Participation au groupe de travail pour proposer l'évolution de la maison des sports (nouvelle répartition des espaces actuels ou étude d'une nouvelle création).

Les indicateurs d'évaluation

Indicateurs quantitatifs	Indicateurs qualitatifs
• Nombre de représentations. • Nombre de formations. • Nombre de participants.	• Reconnaissance accrue de la place du CDOS. • Enquêtes de satisfaction. • Aboutissement des projets initiés.

Orientation n°2 - Soutenir et moderniser la vie associative sportive.

Le CDOS accompagne les bénévoles, les clubs et les comités pour renforcer la structuration et la pérennité de la vie associative sportive. Par la formation, l'accompagnement et la mutualisation, il aide les acteurs à répondre aux enjeux de gouvernance, de professionnalisation et d'inclusion, tout en facilitant la gestion et l'engagement bénévole.
Il soutient également la modernisation du fonctionnement des associations afin de mieux s'adapter aux évolutions sociétales et aux besoins des pratiquants, en encourageant l'innovation, le numérique, la responsabilité sociétale et les liens avec le monde de l'entreprise.

Les actions

1. Recherche et accompagnement de **jeunes dirigeants**.
2. Valorisation du **bénévolat** et organisation d'un temps « Journée internationale du bénévolat ».
3. Animation d'un **centre de ressources** pour les associations.
4. Sensibilisation des adhérents à la **démarche RSO/RSE**.
5. Réflexion sur la mise en place d'un **nouveau modèle associatif**.

Les objectifs

- Renouveler des dirigeants.
- Favoriser l'innovation et le numérique.
- Mettre en valeur des dirigeants
- Professionnaliser les associations.
- Accompagner les associations sur les évolutions sociétales en prenant en compte le changement climatique.
- Acculturer les dirigeants pour transformer les associations.

Les modalités de mise en œuvre

- Participation active au dossier Dirigeants de demain.
- Animation de formations civiques et citoyennes pour les jeunes en mission service civique.
- Développement d'actions avec les comités de sport scolaire (jeunes officiels).
- Valorisation des médailles du ministère des sports.
- Mise en place de soirées d'informations décentralisées.

Les indicateurs d'évaluation

Indicateurs quantitatifs	Indicateurs qualitatifs
• Nombre de nouveaux dirigeants formés. • Nombre de participants aux actions.	• Diminution du turn-over des dirigeants. • Enquêtes de satisfaction.

Orientation n°3 - Valoriser le rôle éducatif, citoyen et inclusif du sport sur le territoire.

Face aux enjeux d'éducation, de citoyenneté et de prévention dans le sport, le CDOS accompagne les clubs, bénévoles et acteurs du territoire pour renforcer la gouvernance, promouvoir l'inclusion et les valeurs citoyennes, et contribuer au développement d'un sport responsable et durable.

Les actions

1. Organisation de la **Semaine Olympique et Paralympique**.
2. Organisation de la **Journée Olympique**.
3. Conduire des actions de **lutte contre toutes les violences**.
4. Promouvoir les **Jeux Olympiques et Paralympiques « Les Alpes Françaises 2030 ».**

Les objectifs

- Promouvoir les valeurs de l'Olympisme.
- Organiser un rassemblement festif et promotionnel à l'occasion de la Journée Olympique.
- Poursuivre la dynamique engagée de la lutte contre les violences dans et autour du sport.
- Sensibiliser à l'inclusion de tous les publics.
- Organiser une offre sportive en milieu carcéral.
- Proposer sur le département des actions, des activités en lien avec les Jeux de 2030.

Les modalités de mise en œuvre

- Communication vers l'ensemble des clubs, les collectivités, les établissements scolaires, le grand public sur les projets nationaux en lien avec les thèmes des actions.
- Prise en compte dans tous les projets des personnes éloignées de la pratique sportive.
- Lancement d'un projet d'animation de l'avenue Pierre de Coubertin à Laval dans la semaine du 23 juin.
- Poursuite du projet 2025 sur la lutte contre les violences sexuelles et sexistes, avec élargissement à toutes les formes de violences.

Les indicateurs d'évaluation

Indicateurs quantitatifs	Indicateurs qualitatifs
• Nombre de manifestions organisées. • Nombre de participants.	• Meilleure connaissance des valeurs du sport et de l'Olympisme. • Satisfaction des participants.

Orientation n°4 - Développer le sport santé pour tous avec les comités et clubs sportifs.

Face aux enjeux de santé, de prévention et de bien-être, le CDOS 53 accompagne les clubs, bénévoles et professionnels de santé afin de renforcer l'accès à l'activité physique adaptée, structurer et professionnaliser le sport santé, promouvoir l'inclusion et contribuer à la santé physique et mentale de tous les publics.

Les actions

1. Organisation **d'ateliers d'activité physique adaptée** pour tous les publics fragilisés en raison de leur état de santé ou de leur âge.
2. **Accompagnement des clubs** au développement de séances sport-santé.
3. Mise en place d'actions et participation à des **événements pour promouvoir la pratique régulière d'une activité physique et sportive**.
4. Participation aux différents **réseaux en lien avec le sport-santé** (réseaux de professionnels de santé, acteurs de la santé, sports scolaires ...).
5. Développement du sport **santé en entreprise**.

Les objectifs

- Faciliter l'accès à la pratique régulière d'une activité physique ou sportive de façon durable.
- Faire du CDOS 53 un acteur incontournable du sport-santé en Mayenne.
- Satisfaire aux obligations de l'habilitation Maison Sport Santé.

Les modalités de mise en œuvre

- Organisation du Parcours d'Activités Physiques et Santé en Mayenne (PAPS).
- Création d'un centre de ressources sport-santé en Mayenne.
- Développement de l'animation « Bougez avec nous, vivez mieux « .
- Animation sport-santé lors des événements annuels et en lien avec les Grandes Causes Nationales autour de la santé.
- Construction d'une offre à destination des entreprises.

Les indicateurs d'évaluation

Indicateurs quantitatifs	Indicateurs qualitatifs
• Nombre d'actions sport-santé. • Nombre de bénéficiaires.	• Satisfaction des partenaires. • Satisfaction des bénéficiaires.

Orientation n°5 - Renforcer la performance, la visibilité et la stratégie globale du CDOS 53.

Le CDOS consolide sa capacité à s'inscrire dans un fonctionnement durable et performant.

Il travaille également à accroître sa visibilité et sa pertinence auprès de ses partenaires et du territoire.

Par ailleurs, il développe une vision stratégique éclairée pour répondre aux évolutions du sport, aux attentes de ses partenaires et aux besoins des publics.

Les actions

1. Mise en place de procédures fonctionnelles écrites et partagées.
2. Développement de l'utilisation d'outils numériques adaptés et partagés.
3. Mise en place d'une démarche RSO au sein du CDOS 53.
4. Optimisation de la communication externe.
5. Réflexion sur un nouveau modèle économique.

Les objectifs

- Redéfinir les rôles élus/salariés.
- S'adapter aux changements liés au numérique.
- Améliorer le fonctionnement au quotidien.
- Augmenter notre visibilité sur le territoire.
- Renouveler le conseil d'administration en 2029.

Les modalités de mise en œuvre

- Organiser un séminaire élus/salariés en 2026.
- Mise en place de formations pour s'approprier les nouveaux outils.
- Edition d'un catalogue des tarifs de toutes les prestations.
- Formalisation des procédures concernant les finances.
- Construction d'un nouveau site Internet.
- Repérage des dirigeants intéressés par nos actions.

Les indicateurs d'évaluation

Indicateurs quantitatifs	Indicateurs qualitatifs
•	• Amélioration du fonctionnement. • Qualité de l'ambiance générale. • Meilleure visibilité et notoriété.

COMITÉ DÉPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE LA MAYENNE

Maison des Sports
109 bis avenue Pierre de Coubertin
53000 LAVAL
02 43 67 10 30
mayenne@franceolympique.com